

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

Jeudi 13 NOVEMBRE 2025

Présents

Mairie :

Patrice Chamayou, David Foury

Parents élus :

Géraldine Rousset, Céline Martel, Sarah Louis, Geoffroy Groll, Sophie Mauchaufée, Margot Achard Murut, Morgane Jaskic, Mathilde Rieu, Laëtitia Bonnefoy

Équipe enseignante

Marie Aulagnier, Cathy Marcellier, Maryline Cuoq, , Mylène Martel, Julien Vigouroux

Excusés :

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale Thomas Cyril, Florence Vidal, Amandine Pépin, Elodie PIERZAK

Ordre du jour :

- résultat des élections, installation du nouveau conseil d'école
- bilan de rentrée : effectifs, répartitions, vie de classe
- sécurité
- organisation des temps périscolaires
- projets de l'année en cours et évaluation d'école
- règlement intérieur
- Point travaux école (à traiter en premier)
- Questions diverses

1- Résultat des élections, installation du nouveau conseil d'école

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025, 10 parents d'élèves, 5 titulaires et 5 suppléants étant donné que notre école a 5 classes. Tous les parents élus sont invités au conseil d'école.

Nombre de votants : 161

Nombre de suffrages exprimés : 123 Participation : 76,40 %

Mme Jaskic et Mme Pépin ont aidé Julien Vigouroux pour le dépouillement.

Il y aura donc trois conseils d'école dans l'année, un par trimestre, ce conseil permet de faire le lien entre la mairie et l'école (responsable des locaux, en charge des services de garderie, de cantine), les familles et les enseignants.

- **Vote** le règlement intérieur
- **Fixe le mode des élections**
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire et de manière régulière devra donner son avis ou le renouveler (semaine dérogatoire de 4 jours ou semaine de 4,5 jours)
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, **donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école**, et notamment sur :
 - Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement
 - L'utilisation des moyens alloués à l'école (mairie/APE)
 - Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement
 - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- **Statue sur proposition des équipes pédagogiques** pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- En fonction de ces éléments, **adopte le projet d'école**.

- **Donne son accord :**
 - Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
 - Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.
- **Est consulté par le maire sur** l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- **Reçoit une information** sur :
 - les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers
 - L'organisation des aides spécialisées.

M. Le Directeur souligne que toutes les questions non envoyées en amont ne seront pas traitées.

Présentation des parents présents.

2- Bilan de rentrée : effectifs, répartitions pédagogiques, vie de classe

Classe PS -MS (16 élèves de PS+ 11 élèves de MS) = 27 Mme Aulagnier Marie et Angélique ATSEM

Classe GS-CP (7 élèves de GS + 14 élèves de CP) = 2 Mme Marcellier Cathy et Marie France ATSEM

Classe GS-CE1 (6 élèves de GS + 15 élèves de CE1) = 21 Mme Cuoq Maryline et Marie France ATSEM

Marie France est dans la classe de Maryline mardi et vendredi et dans la classe de Cathy lundi et jeudi.

Classe CE2 (18 élèves) = Mme Martel Mylène et Mme Pierzak Elodie (le lundi)

Classe CM1-CM2 (10 élèves de CM1+ 9 élèves de CM2) = 19 M Vigouroux Julien (direction) et Mme Pierzak Elodie (le vendredi)

effectif de **106 élèves**.

Prévisions pour la rentrée 2026 : 108 élèves sont prévus pour la rentrée 2026. Les nouveaux effectifs ont été envoyés à l'Inspection Académique, nous constatons une baisse des effectifs ces dernières années. **11 naissances ont eu lieu en 2023 et potentiellement inscrits dans la classe de PS à la rentrée 2026.** Les CM2 sont 9 à partir au collège.

M. Le Maire souligne qu'il a rendez-vous avec M. l'Inspecteur la semaine prochaine, peut-être lui parlera-t-il de cette question.

| ANNEES | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|---|----------------------------------|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Taille de l'école ou de la circonscription | Élèves | 121 | 116 | 111 | 106 | 108 |
| | Enseignants et directeurs | 6 | 6 | 7 | 6 | |
| Nb d'élèves dans l'école | Niveau préélémentaire | 47 | 38 | 39 | 40 | 38 |
| | Niveau élémentaire | 74 | 78 | 72 | 66 | 70 |
| | Total | 121 | 116 | 111 | 106 | 108 |
| Évolution des effectifs (1er degré) | Evolution des effectifs | - 0,8 % | - 4.1 % | - 4.3 % | - 4.5 % | + 1.9 % |
| 2022 à 2026 | | -13 élèves soit une baisse de 12 % | | | | |

Mme Cabbibo Maëlle, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap ...), intervient toujours dans notre école, auprès d'un élève et sera en congé maternité à partir du **8** décembre. Mme Boyer Léna, AESH, intervient les lundis, mardi et jeudis. Mme Lémière Amélie, AESH, intervient les mardis et jeudis. **M. Le Directeur rappelle que ces nominations sont provisoires et un changement de personnel aura probablement lieu en Janvier en fonction des résultats des commissions à la MDPH.**

Les évaluations En ce début d'année, Les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont passé les évaluations nationales. Une autre évaluation aura lieu en janvier en CP : c'est un outil d'apprentissage qui leur permet d'identifier les besoins pour

progresser et de développer leur confiance en leurs capacités à apprendre et à réussir. Il s'agit d'une photographie à un temps donné et que des objectifs de remédiation sont prévus pour que l'enfant atteigne les compétences visées. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

Les supports et les outils pédagogiques utilisés dans chaque classe ont été présentés lors des réunions de rentrée.

3- Sécurité dans l'école

Il vous est demandé de respecter les horaires de l'école par rapport au plan Vigipirate : 8h35-8h45/12h15 et 13h35-13h45/16h15. Veillez à bien fermer TOUS les portails de l'école, lors de la dépose ou de la récupération des enfants, ainsi que lors des moments de garderie.

Retour à l'école pour les enfants qui mangent à la maison à 13h30, pas avant.

M. Le maire nous fait remarquer que des voitures sont mal garées, il a reçu un mail. M. Le directeur propose d'envoyer un mail. Les parents d'élèves remarquent que les voitures roulent vite. Pour l'instant, nous n'avons pas de solution.

Nous avons *d'ores et déjà fait un exercice incendie au début de l'année scolaire*. Les enseignants soulignent que l'alarme n'était pas très forte mais elle a bien fonctionné. Un exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sera prévu au cours de l'année où les élèves rejoignent le point de confinement avec leur enseignant et restent pendant une vingtaine de minutes assis silencieusement.

4- Organisation de l'école en dehors du temps scolaire

Organisation étude

Les études sont organisées du lundi au vendredi, pour les élèves du CE1 au CM2. Les études sont surveillées par 2 employées de la mairie, et réparties sur 2 classes. Classe de Mylène, tous les jours pour les CE1-CE2 avec Marie-France, classe de Julien tous les jours avec Angélique, classe de CM. Ils ne sont pas encore très autonomes.

Le reste des élèves sont gardés par Marie et Françoise. M. Le maire souligne que Marie a été employée en renfort cette année et Laëtitia s'occupe de la médiathèque. Concernant la médiathèque, il y a de nouveaux horaires d'ouverture au public, un atelier avec les PS MS chaque matin et un accueil en périscolaire le mardi soir pour des petits groupes. M. Le maire demande si c'est un succès. Pour l'instant, nous n'avons pas assez de recul. Les parents nous disent que les enfants ne savent pas exactement quand ils vont à la médiathèque malgré le fait que le planning ait été envoyé par mail. L'équipe enseignante propose de noter les dates aux enfants sur l'agenda. Ainsi les familles peuvent s'organiser pour que les enfants assistent à ce temps à la médiathèque. Les parents demandent s'ils ont le choix d'y aller. Nous rappelons que si les enfants sont notés, ils doivent y aller.

Les horaires de garderie sont de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30.

Le ménage des locaux est effectué par la société Jourda. M. Le directeur souligne que depuis ce jour, un seul personnel au lieu de deux est présent. Ce monsieur fait très bien le travail et est très agréable. L'équipe enseignante précise que l'école est assez sale le soir et le lendemain matin, elle est très propre.

5- Projets de l'année en cours et évaluation d'école

→ **Cycle Piscine** pour les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 9 ou 10 séances, à la piscine La Vague. Merci aux parents accompagnateurs toujours indispensables à l'organisation des cycles de natation (activité à encadrement renforcé)

→ **Cycle basket CE2, CM1, CM2** période 4 au gymnase avec un intervenant du club de St Paulien.

→ **Projet classe de mer** au bassin d'Arcachon (commune de Taussat, centre de la ligue de l'enseignement) pour les CE2, CM1, CM2.

M. Le maire indique que la mairie déploiera sur 4 000 euros sur son budget 2026 pour ce projet. Il trouve que c'est une grosse dépense et se pose la question sur le lieu du voyage. Ne serait-ce pas judicieux de rester dans la région pour obtenir des subventions. M. Vigouroux souligne que nous devrions avoir une subvention avec les Jeunesses au plein air.

350 euros environ par enfant au centre (sans le bus, sans visite supplémentaire)

→ **Projet gymnase** les GS, CP CE1 se rendent au gymnase cette année en P2 et P3 les vendredis, les CE2 CM1 CM2 iront les jeudis en P3 et P4. Nous avons prévu d'avoir des cycles d'EPS communs.

→ **Pour Noël**,

La mairie nous offrira le goûter de Noël, le 19 décembre, qui sera préparé par les parents bénévoles de l'APE :

Nous sommes en train de discuter avec Laëtitia pour faire venir un spectacle le jeudi 18 décembre (à partir de 5 ans donc de la GS au CM2) pendant le temps scolaire en lien avec la fête du jeu. Deux spectacles : un pour les élèves sur le temps scolaire, un autre ouvert au public.

Pour les cadeaux, il y a un budget alloué par l'APE : 50 euros par classe. Le conseil remercie l'association.

Les enseignants demandent à l'APE s'il y a un budget par classe comme ce qui ce faisait les années précédentes. L'APE va regarder cela.

→ Au niveau de l'Education Physique et Sportive, toute l'année, l'école cotise à l'USEP (349,40€) (Union Sportive Ecole Publique), ce qui nous donne droit aux actions (rencontres sportives) et aux prêts de matériels dont dispose l'USEP. (kinball , badminton....)

M. Le directeur demande s'il doit demander deux factures (une pour l'APE, une pour la Mairie). M. Le maire et Mme Louis valident cela.

→ **Fête du jeu**, organisée cette année à Chaspuzac avec la médiathèque et les associations de la communes. Le thème retenu est « Arts et Jeux ». Elle aura lieu le samedi 30 mai (une après midi). Des réunions de comité de pilotage auront lieu pour préciser le rôle de chacun. Pour les classes, des ateliers culturels seront menés dans le temps scolaire en amont avec éventuellement des intervenants.

L'idée est d'associer les personnes du territoire (familles, associations...).

Nous aurons l'occasion d'en reparler.

C'est, dans tous les cas, très bénéfique pour les élèves et pour mettre en avant l'école et la commune sur le territoire.

Les enseignants ne seront pas tous présents le jour de l'événement.

Evaluation d'école : discussion sur les points clés suivants

Beaucoup d'éléments sont présents sur le bien-être des élèves. Le directeur interroge les parents élus sur ce point et les sollicite pour avoir des remarques.

Les enseignants remarquent que la relation avec les familles au portail est agréable et les enfants semblent être heureux de venir. Mme Jaskic dit que son fils au collège reviendrait bien. Ce n'est qu'un constat subjectif, il ne faut pas hésiter à contacter le directeur à ce sujet.

Nous envoyons ce dossier au jury environ 15 jours avant. Le jury sera présent à l'école le 12 décembre. Si certains parents d'élèves et certains parents de l'association des parents d'élèves sont disponibles, ils peuvent venir rencontrer le jury. La mairie sera présente.

6- Règlement intérieur de l'école (approbation) et autres points

Pas de traitement médical donné à l'école même avec une ordonnance d'un médecin sauf avec PAI signé avec le médecin scolaire.

La question sur le numérique à l'école au journal officiel a été soulevée. Le conseil relève que nous n'avons pas cette problématique à traiter sur notre école.

Pas le temps de traiter ce point entièrement, le règlement sera présenté au second conseil d'école.

7- Point travaux école

Des travaux ont été réalisés cet été et pendant les vacances de la Toussaint : déménagement de la salle de sieste dans l'ancien bureau de direction et le bureau a été monté, le couloir a été repeint. **A compléter par les représentants des élus**
Remerciements à M. Chamayou et M Michel.

Mme Aulagnier soulève la capacité de la salle de sieste.

M. Le Maire souligne que les agents font un maximum de travaux pour l'école notamment une partie du grillage de l'école. Une dynamique d'entretien des locaux est lancée et la mairie souhaite la perpétuer. Un électricien avance sur le suivi de l'école. Cela avance doucement mais un bouton d'arrêt sera posé pour le compteur.

Mme Aulagnier souligne que l'alarme incendie ne s'entend pas assez dans sa classe avec le bruit des enfants. Mme Marcellier et Mme Martel remarquent cela également.

M. Vigouroux et Mme Martel ont remarqué que la porte extérieure entre leurs deux classes est difficile à ouvrir et fermer.

M. Le Maire nous signifie qu'ils vont mettre un point d'eau dans la salle des maitres et qu'ils sont en train de chercher les financements (Région, Europe) pour la réfection de la cour. Il espère que les travaux commenceront aux vacances de Pâques et se terminent à la fin de l'été. Une partie de la cour pourrait être de fait inaccessible par moment.

Une barrière entre la cour du haut et du bas devrait être installée et probablement vers le city stade également.

M. Le Directeur et l'équipe pédagogique souligne une belle collaboration avec la mairie et remercie la Mairie et les agents.

Questions diverses des parents d'élèves

M. Groll demande si les maternelles CP, CE1 auront une sortie en fin d'année. Mme Louis répond que nous devons budgétiser précisément le voyage scolaire pour donner un budget pour cette sortie là.

L'APE pose la question concernant la date de la kermesse. Est-ce que le vendredi 26 juin pourrait convenir ? Quid des travaux dans la cour mais a priori seulement une petite partie de la cour serait condamnée.

Pas de questions reçues avant la réunion, nous pouvons cloturer la séance.

Fin de séance : **19H50**

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de ce premier conseil d'école de l'année.

M Vigouroux Julien
Directeur de l'école

Mme Martel Mylène
Secrétaire de séance

